







ARRÊTÉ DU MAIRE
Portant autorisation de travaux de génie
civil, tranchée et passage de fourreaux
Pour le déploiement de la fibre optique

Le Maire de la Commune de Saint Hilaire le Chatel





-  **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L2211 - 1 et suivants,
-  **Vu** le code de la voirie routière,
-  **Vu** la demande présentée par la société SOGETRA et M Ludovic CHARLE
-  **Considérant** la nécessité d'assurer la sécurité des usagers,

ARRÊTE

Article 1^{er} La société SOGETRA est autorisée à réaliser de terrassement, creusement de tranchées, génie civil, tirage de câbles sur la route de LIGNI

Article 2 Les travaux sont prévus à compter du 24 février 2025 pour une période de 60 jours

Article 3 le prestataire devra mettre en place les moyens sécuritaires nécessaires tel que :

-  Rétrécissement de la voie
-  Circulation alternée, par panneaux 10 km/h ou feux tricolores
-  Interdiction de stationner
-  Déviation

Cette liste n'est pas exhaustive et les demandeurs s'engagent à une obligation de résultats quant aux moyens à mettre en place. Les demandeurs seront considérés comme responsable en cas d'accident lié à un défaut reconnu de signalisation

Article 4 Le présent arrêté sera affiché en Mairie, le pétitionnaire le tiendra à disposition sur le chantier

Fait à Saint Hilaire le Chatel, Le 12 février 2025

Le Maire, Philippe Blutel





Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
des transports

Demande d'arrêt de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers



N° 14024*01

Le demandeur

Particulier Service public Maître d'œuvre ou conducteur d'opération Entreprise

Nom : CHARLES Prénom : Ludovic
Dénomination : SOGETRA Représenté par :
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Zone Industrielle
Code postal 61500 Localité : SEES Pays : FRANCE
Téléphone 0233279855 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : ludovic.charles@sogetrasa.com

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : TERRITOIRE DE L'ENERGIE 61 Prénom : DANGUY Damien
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue de Gâtél
Code postal 61250 Localité : VALFRAMBERT Pays : FRANCE
Téléphone 0233328313 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :
Courriel : ..energie61@te61.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° 205 Voie communale n°
Hors agglomération En agglomération
Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + Point de Repère (PR) routier de fin d'application : +
Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Ligni,
Code postal 61400 Localité : Saint-Hilaire-le-Châtel

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui Non Si oui indiquer la référence : Article 323-25
Description des travaux : Confection de tranchée pour sécurisation réseau électrique
Date prévue de début des travaux : 24/02/2025 Durée des travaux (en jours calendaires) : 60

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) 60 Date de début de réglementation 24/02/2025
Restriction sur section courante Restriction sur bretelles
Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation Sens des Points de Repères (PR) croissants
Sens des Points de Repères (PR) décroissants Fermeture à la circulation
Basculement de circulation sur chaussée opposée
Circulation alternée : Par feux tricolores Manuellement
Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) Empiètement sur chaussée largeur de voie maintenue
Suppression de voie nombre de voie(s) supprimée(s)

Interdiction de :

Circuler

Véhicules légers

poids lourds

Stationner

véhicules légers

poids lourds

Dépasser

véhicules légers

poids lourds

Vitesse limitée à : km/h

Itinéraire de déviation (à préciser par sens) :

.....
.....
.....

Autres prescriptions :

Stationnement interdit au lieu des travaux "Ligni" "La Jambe en l'air" et Alternat feux tricolores s
ur RD205 à partir du 31/03/25 au 30/04/25

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur

Une entreprise spécialité

Nom : Prénom :

Dénomination : Représenté par :

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie :

Code postal Localité : Pays :

Téléphone : Indiquez l'indicatif pour le pays étranger :

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêt est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000^{ème} Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500^{ème} Schéma de signalisation

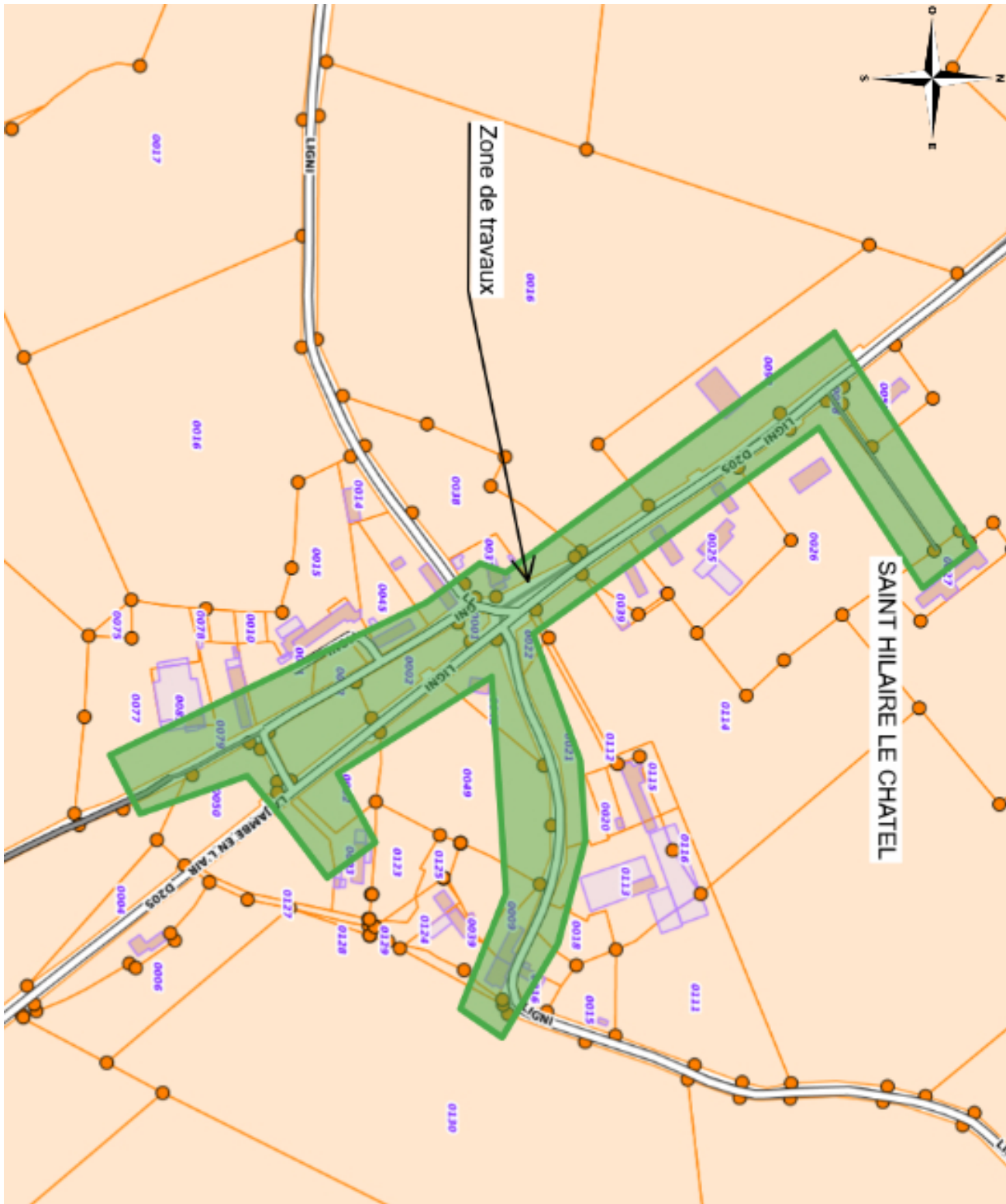
Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000^{ème}

J'atteste de l'exactitude des informations fournies

Fait à : Sées, le 11 février 2025

Le :11/02/2025

Nom : BIGNON Prénom : Stephanie Qualité :



Coordonnées : <gml:Polygon srsName="EPSG:4171"><gml:exterior><gml:LinearRing><gml:posList srsDimension="2">0.543126 48.554604 0.543458 48.55432 0.542139 48.553759 0.543834 48.552204 0.544875 48.55246 0.545529 48.552488 0.546377 48.552339 0.547149 48.552034 0.546913 48.551806 0.545969 48.552055 0.544188 48.551977 0.544982 48.551139 0.545551 48.551345 0.54584 48.551082 0.545357 48.550841 0.545003 48.550649 0.545315 48.550066 0.544832 48.549903 0.543576 48.551622 0.543255 48.551913 0.54333 48.552055 0.541356 48.553845 0.543126 48.554604</gml:posList></gml:LinearRing></gml:exterior></gml:Polygon>

**224_726 St Hilaire le Chatel
Ligni**

DICT à faire travaux du 24/02/2025 60 Jours

**30 Jours Stationnement interdit aux droits
des travaux sur les routes orange**

**30 Jours Alternat par feux tricolore RD205
à partir du 31/03/2025 partie en rouge**

